

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

75ème anniversaire de la déclaration des droits de l'Homme

RAYMOND Ndong Sima porte la voix du Gabon à Genève

SNN
Libreville/Gabon

À la tête d'une délégation composée du ministre de la Justice, garde des Sceaux, le Premier Ministre, Raymond Ndong Sima prend part depuis hier à la commémoration du 75ème anniversaire de la déclaration des Droits de l'Homme. L'évènement dont les activités ont commencé depuis le 10 décembre dernier est placé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Il réunit plusieurs représentants des Etats et des défenseurs des droits humains. Occasion pour le Chef du gouvernement de la Transition de revenir un tant soit peu lors de sa communication de ce jour sur la situation des droits de l'Homme au Gabon.

La charte de la transition du Comité pour la transition et la restauration des Institutions (CTRI) accorde une place importante sur les questions des droits de l'Homme au Gabon. D'ailleurs, cette célébration coïncide en effet avec l'adoption, le 8 décembre 2023, à l'Assemblée Nationale de la nouvelle loi portant réorganisation de la Commission nationale des droits de l'Homme en République gabonaise. De l'avis de nombreux défenseurs des droits de l'Homme dans notre pays, l'adoption de cette loi est un pas considérable et essentiel au respect de l'état des droits dans notre pays. Elle renforce l'indépendance de la commission et l'article 3 dispose que : la commission n'est soumise qu'à l'autorité de la loi. A ce titre, aucun organe de l'état ne peut lui donner des injonctions.

L'autre grande innovation et pas les moindres de ce texte est la création du mécanisme national de prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. L'une des missions de la commissions sera donc de procéder de manière régulière

aux visites inopinées dans les lieux de privation de liberté ; d'examiner régulièrement la situation, le traitement et les conditions des personnes privées de libertés en vue de renforcer, le cas échéant, leur protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants.

Cet anniversaire est "un appel à revenir à l'esprit qui a conduit chaque état membre à adopter la déclaration" a indiqué Volker TÜRK, le Haut Commissaire aux Droits de l'homme lors d'un évènement organisé hier à Genève.

En même temps, l'ONU a appelé la communauté internationale à surmonter la "polarisation" actuelle en revenant à l'esprit de la déclaration des droits de l'homme, signée il y a exactement 75 ans. Il "sagit d'insuffler l'égalité, les libertés fondamentales et la justice dans



Photo:DR

Une délégation composée du Ministre de la Justice, garde des Sceaux Paul Marie Gondjout (G), le Premier ministre, Raymond Ndong Sima (D) et du Haut Commissaire Volker TÜRK, hier à Genève.

les sociétés.

Cette déclaration a en effet "démonstré sa puissance et son efficacité au fil des décennies" a-t-il souligné ajoutant "à une

époque où la solidarité est si peu présente et où les divisions et les visions à court terme sont si nombreuses, je le considère comme un appel à surmonter

la polarisation". Un appel à travailler ensemble, avec courage et principes, pour relever les immenses défis auxquels nous sommes confrontés".

Lutte anti-corruption : la jeunesse suggère de l'inscrire dans le programme scolaire

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

La commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) a organisé, le 9 décembre passé, les activités commémorant la Journée internationale de lutte contre la corruption. C'est le vice-président de la République, Joseph Owondault Berre, qui en a ouvert les travaux à l'immeuble Arambo à Libreville.

Le thème retenu cette année est : "Corruption et développement, les vulnérabilités des jeunes face à la corruption". Il était donc question d'impliquer la jeunesse dans la lutte contre ce fléau qui constitue une gangrène pour nos États. Occasion a été donnée aux représentants de cette jeunesse conviée à Arambo de partager leur point de vue sur la question. Mais surtout de faire des propositions.



Photo:AEF

Les officiels qui ont pris part aux travaux de sensibilisation des jeunes lors de la Journée internationale de lutte contre la corruption.

Dariss Nyoundou Souza, président du Conseil national de la jeunesse, a sollicité des gouvernants d'intégrer les programmes de lutte contre la corruption dans le programme scolaire national. Et ce, en dotant les enseignants des connaissances et des ressources nécessaires pour dispenser des cours sur la lutte contre la corruption. " Et aussi de financer les initiatives en lien avec la participation des jeunes contre la corruption sur

toute l'étendue du territoire ", a-t-il souligné

Le président de la CNLCEI, Nestor Mbou a rappelé que la corruption est très nocive et préoccupe au plus haut point les hautes autorités du pays. Et cela se démontre à travers plusieurs mesures prises.

" La corruption est un frein pour le développement de notre pays. Il touche plusieurs secteurs : mines, pétrole, forêts. Et les plus exposés sont les jeunes,

qui constituent un maillon important du Gabon. D'où la nécessité de les impliquer dans cette lutte. Il faut qu'ils soient au centre de ce qui doit se faire. Nous devons leur donner des aptitudes qui devraient leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le processus de lutte contre la corruption ", estime Nestor Mbou.

Cette rencontre s'est poursuivie avec des ateliers animés par des experts.